Châteauguay

Avis public

DEMANDES DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la Ville de Châteauguay a reçu des demandes de permis de démolition pour les bâtiments situés aux adresses suivantes :

1. Emplacement : 80, rue Crépin
   Lot : 5 142 432

2. Emplacement : 329, rue de Clermont
   Lots : 6 742 729 et 6 742 730

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la municipalité.

De plus, toute personne désirant formuler des commentaires relativement à la démolition proposée doit également le faire, par écrit, à l'intérieur du délai de 10 jours, au greffier de la ville.

Le comité de démolition tiendra une séance publique le **7 décembre 2026 à 16 h 00** dans la salle du conseil municipal, située au 71, rue Principale à Châteauguay.

Donné à Châteauguay, ce 18 novembre 2026.

Le greffier-adjoint,

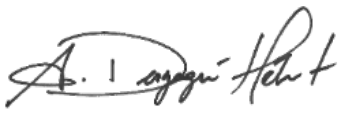

Alexis Hébert-Desgagné, avocat

Châteauguay

Avis public

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC RELATIF À DES DEMANDES DE DÉMOLITION

Je soussigné, Maître Alexis Desgagné Hébert, agissant en ma qualité de greffier adjoint de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 18 novembre 2026, le présent avis public concernant les demandes de démolition, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 18 novembre 2026, le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 18 novembre 2026.

Le greffier-adjoint,

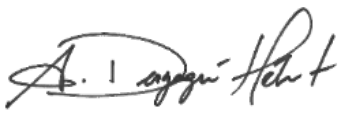

Alexis Hébert-Desgagné, avocat